

L'enseignement technique agricole : diplômes, insertions et perspectives d'emploi

Les mutations technologiques et sociétales modifient en profondeur l'organisation et le contenu du travail, et interrogent le devenir des métiers. L'éventail des domaines de compétences s'est élargi y compris en agriculture : il faut désormais savoir observer, produire, transformer, vendre, manager, investir, négocier, etc. Le système de formation lui-même est régulièrement interpellé sur sa capacité à accompagner les changements et à préparer les futurs diplômés à un marché de l'emploi en évolution rapide. C'est dans ce contexte qu'une réflexion prospective a été menée sur l'évolution à venir des métiers, qualifications et emplois liés à l'enseignement technique agricole. Ce travail collectif a débuté par une phase d'état des lieux dont les principaux éléments sont présentés ici.

La prospective des métiers, qualifications et emplois (PMQE) liés à l'enseignement technique agricole est le fruit d'une réflexion collective pilotée conjointement par le Centre d'études et de prospective et la Direction générale de l'enseignement et de la recherche. Reposant sur un groupe d'une trentaine d'experts de profils divers, elle est structurée autour de trois questions : que savons-nous des tendances passées et présentes ? Que peut-il advenir ? Que faire ? La présente publication vise à répondre à la première question, préalable indispensable à toute anticipation. La phase prospective, présentant les scénarios élaborés par le groupe, fera l'objet d'une deuxième publication.

L'enseignement agricole concerne 2,5 % des jeunes en formation dans le second degré et le supérieur, que ce soit par la voie scolaire ou l'apprentissage, auxquels s'ajoutent les stagiaires de la formation continue. Cet enseignement offre toute la diversité des filières de formation, sur les champs de compétence du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Ses missions dépassent cependant le seul cadre de la formation : participer à l'animation et au développement des territoires ; contribuer à l'insertion scolaire, sociale et professionnelle ; contribuer aux activités de développement, d'expérimentation et d'innovations agricoles et agroalimentaires ; participer à des actions de coopération internationale. Pour la prospective

PMQE, seul l'enseignement technique agricole (de la 4^e au BTS), en lien direct avec le marché du travail, a été couvert, les filières générales et l'enseignement supérieur long étant hors champ de l'étude.

Qui forme-t-on, à quoi et pour quoi ? Tel est le fil conducteur de ce premier document. Après un rapide portrait des publics de l'enseignement agricole et des diplômés qu'ils y préparent, leur devenir après l'obtention de leur diplôme sera présenté, que ce soit en poursuite d'études ou en insertion sur le marché du travail. Enfin, les quatre principaux secteurs d'emploi identifiés feront l'objet d'une rapide analyse en termes de tendances passées et de perspectives, en dégagant les principaux enjeux identifiés par les experts du groupe.

1 - L'enseignement technique agricole : principales évolutions

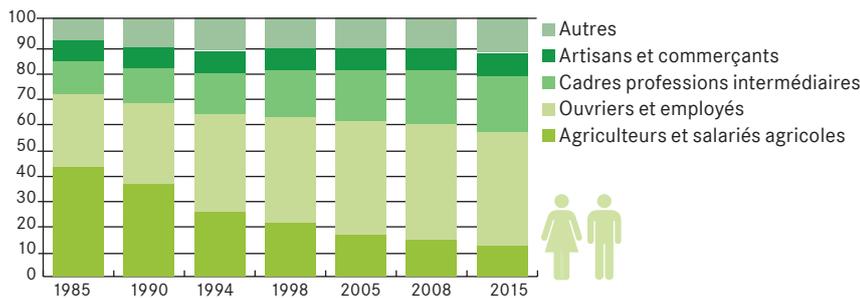
À la rentrée 2016, près de 200 000 jeunes étaient inscrits dans 811 établissements (216 lycées publics, 367 maisons familiales rurales, 216 lycées agricoles privés et 12 centres médico-éducatifs) répartis sur l'ensemble du territoire national. L'internat, presque toujours présent dans les établissements, est recherché : 60 % des élèves y ont recours. L'enseignement technique agricole s'appuie sur plus de 15 000 agents de l'État (82 % d'enseignants) auxquels s'ajoutent les personnels mis à disposition par les Conseils régionaux ou directement

recrutés par les établissements. Au total, en 2015, le budget consacré à l'enseignement agricole s'élevait à 1,7 milliard d'euros, dont 6 % consacrés aux bourses sur critères sociaux (32 % d'élèves sont boursiers)¹.

Au cours des trente dernières années, les lycées techniques agricoles ont beaucoup évolué, d'abord en termes d'origine socio-professionnelle des élèves. Pendant que leur nombre augmentait de près de 70 % en quarante ans, leur origine s'est diversifiée, reflétant les évolutions de la société française : les parents sont de plus en plus souvent ouvriers ou employés, et les enfants d'agriculteurs ne représentent plus en 2015 que 12 % des élèves alors qu'ils constituaient plus de 40 % des effectifs trente ans plus tôt (graphique 1). L'évolution des filières de formation est tout aussi notable : la majorité des élèves préparent un bac professionnel dans le secteur des services, loin de l'image encore tenace d'un enseignement dédié aux enfants d'agriculteurs, futurs repreneurs de l'exploitation familiale. Notons enfin que les élèves y sont en moyenne de plus en plus jeunes et qu'un sur deux est aujourd'hui une fille.

1. Sauf mention contraire, les statistiques utilisées sont tirées de la publication du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation : *Portrait de l'enseignement agricole*, mars 2017. <http://agriculture.gouv.fr/portrait-de-l-enseignement-agricole>

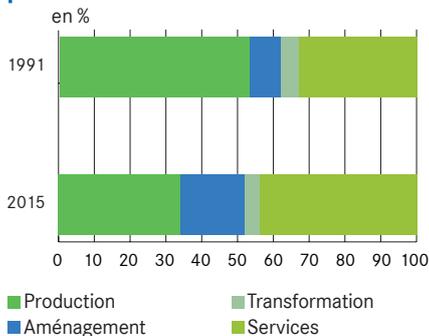
Graphique 1 - Répartition des élèves de l'enseignement technique agricole selon leur origine socio-professionnelle



Source : auteure, d'après données DGER, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Cette évolution est allée de pair avec celle des formations suivies : la filière générale et technologique s'est renforcée, avec un tiers des effectifs en 2015. Au sein de la filière professionnelle (graphique 2), le secteur de la production agricole n'a cessé de reculer depuis 25 ans, au profit de celui des services et, dans une moindre mesure, de l'aménagement et de la forêt : en 2015, les services sont la première filière de formation de l'enseignement technique agricole, avec 43 % des élèves, pour l'essentiel dans la filière SAPAT (services aux personnes et aux territoires). Le secteur de la production concerne un tiers des élèves, le quart restant se formant dans les domaines de la transformation et de l'aménagement.

Graphique 2 - Répartition des effectifs d'élèves de la filière professionnelle selon le secteur



Source : auteure, d'après données DGER, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Si la parité est globalement de mise dans l'enseignement agricole, ce n'est plus le cas lorsque l'on examine les différentes spécialités. Les services à la personne concentrent à eux seuls près de la moitié des filles des lycées agricoles (82 % dans cette spécialité). À l'inverse, la proportion de filles dans les secteurs de la production et de l'aménagement du territoire reste faible : respectivement 38 % (mais + 13 points par rapport à 2000) et 16 % (inchangé). Et l'apprentissage (33 000 élèves en 2015) accentue largement ce phénomène : il reste une voie empruntée majoritairement par des jeunes hommes.

La rénovation de la voie professionnelle et la réduction du recours au redoublement dans la scolarité, en amont, conduisent à un rajeunissement des élèves au sein des établissements. Ainsi, à la rentrée 2015, les trois quarts des élèves entrant en filière générale n'avaient pas d'année de retard, la moitié pour la filière professionnelle et le tiers pour l'entrée en CAP agricole (CAPA)².

Engagée en 2009 et conduisant à aligner la durée d'obtention du bac professionnel sur les autres baccalauréats (en passant de 4 à 3 ans), la rénovation de la voie professionnelle a conduit à une augmentation de plus de 60 % du flux annuel de bacheliers professionnels. Ils constituent désormais plus d'un tiers des diplômés de l'enseignement agricole (contre un quart auparavant). La proportion d'élèves entrés en seconde professionnelle et décrochant le diplôme sans redoublement a presque doublé. Enfin, 30 % des diplômés du bac pro poursuivent désormais leurs études en BTS (+ 8 points par rapport à 2011)³.

Les diplômés se sont dé-sécialisés, en préparant à des métiers plus génériques : le CAP agricole comporte désormais 9 spécialités contre plus de 30 en 1980. Mais si les formations proposées sont plus générales, les parcours de formation se sont pour leur part diversifiés. Cette tendance a été accentuée par la rénovation de la voie professionnelle, particulièrement dans l'enseignement agricole, grâce à des passerelles entre les différentes voies. Les parcours de formation sont désormais plus divers et moins linéaires, répondant soit à des réorientations imposées par l'institution scolaire, soit à des stratégies raisonnées des familles, souhaitant mieux associer formation initiale scolaire et apprentissage.

2 - L'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement technique agricole

Le ministère de l'Agriculture a délivré en 2015 plus de 80 000 diplômés, du CAP au BTS. Si les diplômés sont majoritairement obtenus par voie d'examen (84%), notamment pour les élèves et apprentis, ils peuvent également l'être par l'acquisition d'unités capitalisables (dans 14 %

des cas pour les apprentis et les adultes) ou par la validation des acquis de l'expérience (VAE, pour 2 % des diplômés). Enfin, le taux de réussite à l'examen depuis 2011 dépasse 80 % voire 90 %.

La majorité des diplômés de l'enseignement technique agricole poursuit ses études, notamment ceux issus de la voie scolaire : près des deux tiers des titulaires d'un CAP agricole, la moitié des titulaires d'un bac pro ou d'un BTSA. Si les diplômés du CAP poursuivent leurs études dans l'enseignement agricole, c'est moins souvent le cas pour les bacheliers professionnels. En effet, une partie des filières professionnelles débouche naturellement sur des formations hors enseignement agricole (secteurs de la santé ou des services). Il en va de même avec les diplômés d'un BTSA, qui rejoignent très souvent l'enseignement supérieur général en poursuite d'études⁴.

Parmi ceux qui entrent dans la vie active, le taux net d'emploi (TNE)⁵ augmente avec le niveau de diplôme : de 68 % pour les titulaires d'un CAP agricole à plus de 80 % pour les bacheliers professionnels et les techniciens supérieurs (tableau 1).

Sauf pour les titulaires d'un CAP, l'insertion sur le marché du travail des sortants de l'enseignement agricole est plus facile que celle observée en moyenne à l'issue de l'enseignement technique, toutes filières confondues. Par ailleurs, à diplôme égal, les jeunes formés par apprentissage sont plus souvent en emploi que les diplômés par la voie scolaire, même si cet avantage s'amenuise avec le niveau du diplôme.

Tableau n°1 - Taux net d'emploi des diplômés de la voie scolaire 33 mois après l'obtention du diplôme

Spécialité	CAPA	BACPro	BTSA
Production	61	86	92
Aménagement	59	78	85
Services	68	82	85
Transformation	68		91
Ensemble des diplômés de l'enseignement agricole	63	83	87
Ensemble des diplômés quelle que soit l'origine *	68	76	85

Source : auteure d'après données DGER, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, et *Céreq (enquête Génération 2010)

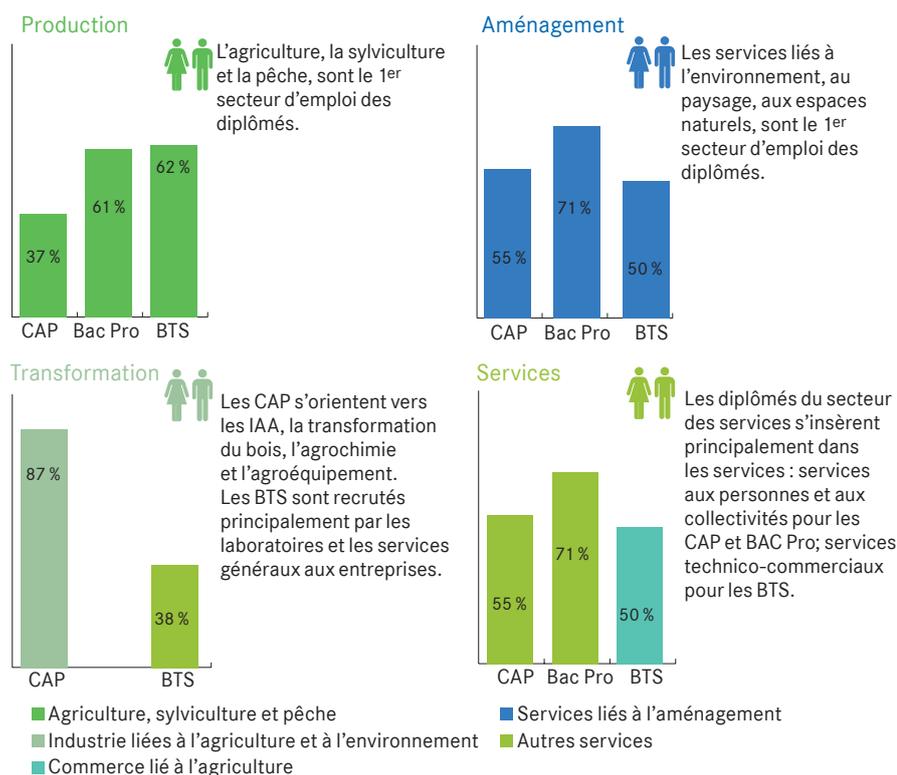
2. DGER, 2016, *Elèves et étudiants à la rentrée 2015*, Stat'EA 2016-01. http://www.chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/stats/statea/Statea-rentree-2015.pdf

3. Gallon J., Gozard D., Gosset G., Ricard B., *Évaluation de la rénovation de la voie professionnelle dans l'enseignement agricole*, rapport du CGAAER, juin 2016. http://agriculture.gouv.fr/sites/minagri/files/cgaaer_15117_2016_rapport.pdf

4. Les éléments sur le devenir des diplômés de l'enseignement agricole sont tirés des enquêtes d'insertion menées auprès des cohortes de jeunes 33 mois après l'obtention de leur diplôme, à savoir en 2009 pour le bac professionnel, en 2010 pour les BTSA et en 2011 pour le CAPA (source DGER)

5. Le taux net d'emploi (TNE) est le rapport du nombre de personnes en emploi sur le nombre de personnes en emploi et au chômage. Il exclut donc les personnes inactives.

Graphique 3 - Principal secteur d'emploi des diplômés de l'enseignement agricole 33 mois après l'obtention du diplôme, par groupes de spécialités



Source : auteure, d'après données DGER, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

De manière générale, les diplômés travaillent en début de carrière dans des secteurs professionnels liés à leur formation et à leur diplôme⁶ (graphique 3). C'est particulièrement vrai pour les diplômés du CAP agricole dans les spécialités de la transformation, qui sont 87 % à trouver un emploi dans l'industrie de transformation (essentiellement agroalimentaire).

À l'inverse, les titulaires d'un CAP agricole dans les spécialités de la production sont moins fréquemment recrutés en exploitation agricole ou forestière que les bacheliers ou techniciens. De fait, un tiers d'entre eux travaille dans le secteur des services liés à l'agriculture ou aux collectivités (espaces verts).

Enfin, les titulaires d'un bac professionnel dans les spécialités des services exercent principalement dans le secteur social ou médico-social. Le bac professionnel à l'issue de la filière SAPAT (services aux personnes et aux territoires) est en effet directement lié au secteur des services à la personne, et aux métiers de l'animation en milieu rural.

En ce qui concerne le statut d'emploi, plus que la spécialité de formation, c'est le niveau du diplôme qui est déterminant. Parmi les salariés, les titulaires d'un CAP agricole sont moins souvent en CDI (39 %) que les bacheliers (50 %) et les techniciens supérieurs (64 %). Et la proportion d'indépendants en sortie d'études reste faible : de 5 % pour les diplômés d'un CAP à 11 % pour les titulaires d'un BTSA.

3 - L'emploi dans les secteurs de débouchés de l'enseignement agricole

Comme on vient de le voir, la production agricole et forestière, l'environnement, l'agroalimentaire et les services à la personne concentrent une grande partie des recrutements professionnels à l'issue d'un diplôme de l'enseignement agricole. Analyser les dynamiques potentielles de ces secteurs est donc important pour quantifier les besoins futurs en termes d'emplois et de compétences. L'ouvrage *Les métiers en 2022*, de France Stratégie et de la Dares, offre une bonne base de départ pour réaliser une telle prospective, pour repérer les tensions potentielles, les secteurs moins porteurs, les difficultés de recrutement et d'ajustement des métiers, etc.

En 2014, l'agriculture et la forêt comptaient environ 740 000 emplois en équivalent temps-plein (ETP), l'agroalimentaire⁷ 690 000 ETP (hors intérim), l'aide à domicile 540 000 ETP et les activités liées à l'environnement et au paysage 480 000 ETP. Ces quatre secteurs, qui totalisent 10 % de l'emploi total, connaissent toutefois des dynamiques contrastées en termes de démographie, de renouvellement des générations et de nouveaux besoins en compétences. Chacun fera l'objet d'une présentation rapide, à la fois du point de vue des évolutions passées et des perspectives d'avenir (tableau 2).

Au cours des deux dernières décennies, les emplois dans l'agriculture et l'agroalimentaire ont sensiblement reculé, alors que dans le même temps ils progressaient dans les services à la personne (aide à domicile notamment).

Dans le secteur agricole, le nombre des chefs d'exploitation a été divisé par deux en 25 ans tandis que le salariat s'est développé, sous des formes de plus en plus diversifiées (salariés permanents dans l'exploitation, salariés saisonniers, salariés de groupements d'employeurs ou d'ETA, etc.). Par ailleurs, le secteur recourt de manière importante à l'emploi saisonnier, particulièrement en maraîchage, arboriculture et viticulture (plus de 20 % des ETP).

La baisse de l'emploi agricole, liée au renouvellement partiel des générations, s'est accompagnée d'une augmentation de la productivité physique du travail, permise notamment par un recours accru aux consommations intermédiaires et à l'investissement. Avec plus de 40 % des effectifs qui ont plus de 50 ans, les départs en fin de carrière devraient être nombreux au cours de la prochaine décennie. Bien que continuant à perdre des emplois, à un rythme toutefois moindre, les secteurs agricoles, forestiers et de la pêche devront donc susciter de nouvelles vocations auprès des jeunes. Ils sont confrontés à un véritable défi d'attractivité de leurs métiers. Ces derniers, faisant appel à des connaissances techniques de plus en plus larges, et nécessitant une compréhension globale des écosystèmes dans lesquels ils s'insèrent, réclameront aussi à l'avenir des compétences plus affirmées en économie : l'évolution vers des systèmes agricoles performants et économes en intrants, par exemple, s'appuie sur un calcul de la marge nette et non plus du seul chiffre d'affaires.

Les emplois du secteur agroalimentaire sont concentrés, pour plus de la moitié, dans l'industrie agroalimentaire. Les deux tiers de ces emplois industriels correspondent à des postes d'ouvriers, une proportion supérieure à celle de l'ensemble de l'industrie. L'industrie agroalimentaire, à l'instar du reste de l'industrie de process, a connu de profonds changements ces dernières décennies : mécanisation et automatisation des procédés de fabrication d'un côté, nouveaux modèles industriels basés sur l'extraction et le fractionnement de la matière première agricole, avant transformation puis assemblage, de l'autre. Les effectifs ont mieux résisté au déclin général de l'emploi dans l'industrie manufacturière (- 6 % en

6. Les secteurs d'activité identifiés correspondent à des regroupements à partir de la nomenclature NAF, sur la base des spécificités des diplômés préparés dans l'enseignement agricole. Ainsi, le secteur des « autres services » recouvre-t-il l'aide à domicile, les services des jardins et espaces verts des collectivités et les laboratoires d'analyse.

7. Ce secteur comprend l'industrie agroalimentaire, l'artisanat commercial (boulangeries, charcuteries) et le commerce de gros alimentaire.

Tableau n°2- Les principaux métiers liés à l'enseignement agricole en 2022

On entend par « famille professionnelle » le regroupement de métiers faisant appel à des compétences communes autour de gestes professionnels proches. Les familles professionnelles (FAP) sont issues du rapprochement entre le Répertoire opérationnel des métiers et des emplois (ROME), servant à l'analyse de la demande et de l'offre d'emploi, et la nomenclature des Professions et catégories socioprofessionnelles de l'Insee, utilisée pour l'analyse statistique de l'emploi.

Famille professionnelle (effectif en millier)	Postes à pourvoir 2012 à 2022	Dont		Postes à pourvoir annuellement (en%)
		créations nettes d'emplois	départs en fin de carrière	
Agriculture, forêt et pêche	182	-76	258	2,0
Industries de process dont IAA	193	7	186	2,5
Aide à domicile	322	159	163	5,2
Ensemble des métiers	7 966	1 774	6 192	3,0

Source : France Stratégie, Dares, *Les métiers en 2022*, 2015

10 ans, contre - 18 %), mais le secteur a perdu des emplois principalement parmi les ouvriers non qualifiés, les plus touchés par l'automatisation des chaînes de production. La dynamique est favorable pour les techniciens, cependant le secteur devrait également recruter des ouvriers dans les prochaines années, en raison de nombreux départs à la retraite. Si le besoin en main-d'œuvre est avéré, les difficultés de recrutement le sont aussi : le secteur se caractérise par une attractivité dégradée, en dépit de ses atouts : maillage territorial, diversité des métiers et des compétences requises, fort degré d'innovation et de renouvellement technologique, etc. Les principaux défis résident donc dans la capacité du secteur à attirer et intégrer de nouveaux talents, aux compétences de plus en plus variées, depuis la maîtrise des process jusqu'à la compréhension et l'anticipation des attentes du consommateur.

Les emplois liés à l'environnement sont plus difficiles à quantifier, n'étant pas explicitement prévus dans les nomenclatures d'activité (NAF) ou de métiers (ROME). Ils nécessitent des traitements spécifiques avec des regroupements ad hoc et conduisent à travailler soit sous l'angle des éco-activités, soit des métiers dits « verts » (à finalité environnementale) ou « verdissants » (intégrant la dimension environnementale)⁸. Si l'on se limite aux éco-activités (protection de l'environnement, gestion des ressources et activités transversales de recherche et ingénierie environnementale), la dynamique de création d'emplois s'est essouffée au cours des dernières années. Hors agriculture

biologique, les effectifs du secteur stagnent, fortement tributaires des politiques publiques. Les enjeux du secteur portent premièrement sur l'ampleur des renouvellements attendus, notamment dans le domaine de l'énergie et de la gestion des déchets, ensuite sur la croissance effective de certains domaines liés à la construction ou à la dépollution des sites, enfin sur le verdissement progressif de l'économie. Plus que de nouveaux emplois, il s'agirait alors d'emplois devenus plus verts.

Enfin, le secteur des services à la personne (SAP) regroupe les activités de garde d'enfants, l'assistance aux personnes âgées ou dépendantes et l'entretien ménager. Il concentre 5 % des emplois salariés en France. La majorité est recrutée par des particuliers, directement ou par le biais de mandataires.

Néanmoins la proportion de salariés d'organismes prestataires a progressé au cours de la décennie écoulée, passant entre 2008 et 2015 de 30 % à 40 % du nombre d'heures rémunérées.

Sous l'impulsion de ces organismes, la branche s'est structurée et a défini un cadre pour les interventions à domicile. Une convention collective a été adoptée en 2012, ouvrant la voie à une meilleure valorisation des emplois et une reconnaissance des métiers. Ces derniers couvrent plusieurs champs : sanitaire, social et médico-social.

Les emplois de service à la personne, dont beaucoup sont localisés en zone rurale, sont très majoritairement occupés par des femmes (90%), pas ou peu diplômées, dont un quart a plus de 55 ans, occupant plusieurs emplois dont certains en dehors de ce secteur d'activité (plus d'un tiers). Les temps très partiels ou fractionnés, la saisonnalité et les changements fréquents d'employeurs ou de lieux de travail sont également caractéristiques de ces postes.

Sous l'effet conjugué du vieillissement de la population, de la réduction des possibilités de prise en charge par les familles, du développement de la médecine ambulatoire et du maintien à domicile des personnes dépendantes, la dynamique du secteur devrait se confirmer au cours des prochaines années, d'autant que le rythme des passages à la retraite devrait être soutenu, en dépit du recul régulier de l'âge de départ lié aux carrières discontinues. Déjà en tension, ce secteur pourrait rencontrer d'importantes difficultés de recrutement au cours de la prochaine décennie, accentuant encore le problème

*

L'enseignement agricole a profondément évolué ces vingt dernières années : à la fois en termes de profils des élèves (de plus en plus jeunes, plus souvent féminins, majoritairement enfants d'ouvriers ou d'employés), de filières suivies (poids croissant des formations non directement agricoles), de construction des diplômes (moins nombreux et plus génériques), et de logiques de formations (rénovation de la voie professionnelle, acquisition d'unités capitalisables). Ces évolutions contribuent à modifier l'équilibre entre les différentes missions assignées à l'enseignement agricole.

Les perspectives des secteurs d'emploi des diplômés de l'enseignement agricole, dont les taux d'insertion sont en général supérieurs à la moyenne de l'ensemble des diplômés de même niveau, mettent en évidence la nécessité de renforcer l'attractivité de certains métiers, sous peine de tensions importantes au niveau des recrutements. Compte tenu des bouleversements que connaît le marché du travail, il convient de s'interroger sur les compétences attendues ou nécessaires, et sur leurs modalités d'acquisition. C'est l'objet de la phase suivante de la réflexion prospective dont les résultats sont présentés dans une seconde publication.

Muriel Mahé

Centre d'études et de prospective

8. Ce travail de quantification est mené au sein de l'Observatoire national des emplois et des métiers de l'économie verte (Onemev), par le service statistique du Commissariat général au développement durable.